



Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 16

RAPPEL A TOUS LES ARBITRES ADULTES ET JEUNES

Nous constatons à nouveau des déplacements inutiles pour certains arbitres lors du dernier week-end. La CDA rappelle à tous les arbitres adultes et jeunes qu'il est impératif de **CONSULTER** au minimum les vendredis soirs, le **SITE INTERNET DU DISTRICT** afin de prendre connaissance des dernières informations, **surtout en période hivernale**. Vous y trouverez les reports de rencontres et informations diverses.

AVIS AUX CLUBS « INTEMPERIES ET ARRÊTES MUNICIPAUX »

Il est rappelé aux Clubs, **qu'en cas d'Intempéries ou d'Arrêtés Municipaux, qu'il est impératif d'avertir les Officiels : Arbitres, Délégués, Observateur/tuteurs et la permanence.**

Les coordonnées des officiels sont disponibles dans la boîte Mail des clubs.
Si possible, envoyer l'Arrêté Municipal à la Commission des Arbitres

INDISPONIBILITE PAR CATEGORIE (ASSEMBLE GENERALE)

Comme annoncé lors de l'Assemblée Générale, nous vous demandons de mettre une indisponibilité pour « convenance personnelle » avant le samedi 30 novembre 2019 à 14h00 dernier délai.

Ci-dessous les dates en fonction de votre catégorie :

- Arbitre D1 : Le lundi 23/12/2019
- Arbitre D2 : le mardi 24/12/2019
- Arbitre D3 : Le jeudi 26/12/2019
- Arbitre D4 et D5 : Le vendredi 27/12/2019
- Arbitre JAD : Le samedi 28/12/2019
- Arbitre Assistant : Le dimanche 29/12/2019

INFORMATION A TOUS ARBITRES ADULTES ET JEUNES PERIODE DE FIN D'ANNEE

La C.D.A vous rappelle qu'à partir du week-end du 21 & 22 Décembre ainsi que les week-ends de Janvier, il y aura des rencontres Jeunes et Adultes. Pensez à mettre vos indisponibilités dès maintenant.

INFORMATION A L'ATTENTION DES ARBITRES INDEPENDANTS

Comme chaque saison sportive, les arbitres indépendants doivent s'acquitter de la somme de 50€40 correspondant à :

- La cotisation arbitre qui s'élève à 40€00.
- L'annuaire du District (reçu par voie postale), d'un montant de 10€60.

A ce sujet, un courrier sera prochainement envoyé à tous les arbitres indépendants.

Par conséquent, la commission de district de l'arbitrage demande aux intéressés de régler ce montant **avant le vendredi 20 décembre 2019, délai de rigueur.**

A défaut, tous les arbitres concernés seront mis en arrêt de désignation jusqu'à réception de leur règlement.

Liste des arbitres concernés :

- CRESPO Pierrick
- EL HADDIOUI Jalal
- LECAT Kévin
- TIRAS Lokman

COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES

ENCADREMENT TECHNIQUE DES EQUIPES SENIORS ET JEUNES (3ème rappel)

Depuis le début de la saison, il a été à nouveau constaté que certains arbitres n'appliquaient toujours pas les directives relatives à l'encadrement des équipes par les éducateurs diplômés.

Cette mesure a pour objectif d'améliorer la qualité du jeu, faire progresser les joueurs et par conséquent lutter plus efficacement contre la violence et les incivilités.

Les équipes concernées sont :

Seniors D1 et D2

U18 « D1 » et « D2 », U15 « D1 » et « D2 »

La liste est disponible sur le site internet du District « rubrique « arbitrage/documents arbitrage ».

De ce fait, nous demandons à tous les arbitres, et plus particulièrement aux jeunes arbitres qui officient en catégorie U15 et U18, de veiller scrupuleusement au pointage des éducateurs diplômés en respectant les 2 points indiqués ci-dessous :

- Faire preuve de plus de rigueur sur la correspondance licence et identité des personnes présentes sur le banc de touche.
- En cas d'inscription sur la feuille de match d'un éducateur autre que celui qui est mentionné dans le document ci-joint, envoyer un mail pour signaler l'anomalie à l'adresse suivante : district@drome-ardeche.fff.fr avec copie à jmjpion@libertysurf.fr

L'attention des arbitres concernés est plus que jamais appelée sur le respect de ces mesures.

Nous vous précisons que l'éducateur doit être présent :

- Lors de la réunion d'avant match
- Lors de la rencontre sur le banc de touche
- Lors de la signature de la feuille de match à l'issue de la rencontre

Par ailleurs, la Commission de District de l'Arbitrage informe l'ensemble des arbitres que le non-respect du dispositif « encadrement des équipes par les éducateurs diplômés » entraînera un retrait de 1 point sur le bonus « comportement » à chaque manquement constaté.

AVIS AUX ARBITRES « INTEMPERIES ET ARRÊTES MUNICIPALES »

La C.D.A. Vous informe que lors d'une annulation de match pour intempéries, vous pouvez recevoir sur votre espace personnel un match de remplacement. Merci d'être vigilant.

INDISPONIBILITES

La C.D.A. Vous rappelle que les indisponibilités doivent être posées 15 jours avant.

Le dernier délai toléré pour poser votre indisponibilité sera le lundi à 17 heures pour le week-end dans 15 jours, comme annoncé lors de l'Assemblée Générale.

Trop d'arbitres ne respectent pas ce délai et se mettent « indisponibles » après la date buttoir.

Des contrôles seront effectués chaque semaine et les arbitres qui ne pas respectent la règle, se verront appliquer la sanction prévue dans le règlement intérieur, c'est-à-dire :

25€ d'amende et le retrait d'un point chez les adultes et 0,01 pour les jeunes.

Nous vous rappelons que toute absence de dernière minute ou de mise en « indisponibilité » hors délai doit être justifiée rapidement par un retour à l'adresse email de la C.D.A. (arbitres@drome-ardeche.fff.fr) sinon ceux-ci seront considérés comme « indisponibilité non justifiée ».

Le règlement intérieur sera appliqué.

AVIS AUX CLUBS

LISTE OFFICIELLE DES COORDONNEES DES ARBITRES

La C.D.A. Informe tous les clubs, qu'à partir de cette saison, la liste téléphonique des arbitres n'est plus disponible sur le site internet du District.

Désormais, en cas de besoin, vous pourrez la consulter à partir de la boîte mail officielle de votre club.

COMMISSION DE DISCIPLINE - RAPPEL -

ATTENTION : La C.D.A. vous rappelle que la Commission Départementale de Discipline se réunit les mercredis soirs.

Vous avez toujours 48h pour lui adresser vos rapports. Le dernier délai est mercredi dans la journée, afin qu'elle puisse traiter vos dossiers dans les meilleures conditions.

RAPPEL AUX ARBITRES ET AUX CLUBS

L'ensemble des courriers concernant le Commission Départementale des Arbitres doivent être envoyés à l'adresse : arbitres@drome-ardeche.fff.fr

A L'ATTENTION DES CLUBS POUR LES DEMANDES D'ARBITRES

La Commission Départementale des Arbitres rappelle aux clubs, que toute demande d'arbitre doit se faire **sur document spécifique** à l'adresse : arbitres@drome-ardeche.fff.fr

AGENDA PREVISIONNEL DES ACTIONS TECHNIQUES SAISON 2019/2020

La CDA vous précise que les informations relatives aux actions techniques (lieux, horaires, ordres du jour, liste des arbitres convoqués...) sont consultables sur le site internet du District Drôme-Ardèche de Football dans les rubriques : « PROCES VERBEAUX » / « ARBITRAGE »

DECEMBRE 2019

- Samedi 07 décembre :
Formation continue des arbitres classés D1 et D2

FEVRIER 2020

- Samedi 01 février :
Dernière séance de rattrapage du test TAISA

- Samedi 01 février :
Formation continue des arbitres seniors (rattrapage)

- Samedi 15 février :
Formation continue des arbitres U15 et U18

- Samedi 22 février :
Formation continue des arbitres classés U15 et U18

MAI 2020

- Vendredi 15 mai :
Formation initiale des arbitres stagiaires adultes et jeunes (séance N°8 : bilan de la saison)

JUIN 2020

- Lundi 22 juin :
Établissement des classements arbitres adultes et jeunes (à confirmer)

PROCHAINE FORMATION D'ARBITRES ADULTES

La Commission Départementale des Arbitres vous informe qu'une prochaine **formation d'arbitres adultes** a été programmée au mois de janvier 2020 :

- les 17, 18 et 25 janvier et plus le 01 février 2020 en matinée

Les dossiers sont téléchargeables sur le site du District rubrique « arbitrage »
Pour toute information complémentaire veuillez contacter le CTDA, Mr. Roland VIALLET au :
04.75.81.36.43

MUTATION

Pour des raisons professionnelles, notre collègue arbitre, TENA Fabien, viens de quitter notre district pour rejoindre celui des Deux-Sèvres. La C.D.A. le remercie pour les services rendus et lui souhaite bonne continuation dans son nouveau district.

COURRIERS DES ARBITRES

- REBOUL Jean-Pierre : Changement d'adresse postale, lu et noté
- ELAKHAIRI Mustapha : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement
- PERDRIOLE Raphaël : Certificat Médical de SARDA Daphné, lu et noté
- MIGUEL David : Attestation Professionnelle d'astreinte pour les 23 & 24/11/2019, lu et noté
- DA SILVA Patrice : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement
- DUMAS COSTET Hugo : Demande de remboursement déplacement du 24/11/2019, Arrêté Municipal non averti, lu et noté
- MATHE-ROUSSEL Jean-Luc : Demande de remboursement déplacement du 24/11/2019, Arrêté Municipal non averti, lu et noté
- KERBOGHOSSIAN Pierre : Demande de remboursement déplacement du 23/11/2019, Arrêté Municipal non averti, lu et noté
- CHABBAT Maurice : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement
- KHAITI Nacer : Demande de remboursement déplacement du 23/11/2019, Arrêté Municipal non averti, lu et noté
- SOUL Khaled : Rapport circonstancié sur la rencontre senior D1 du 23/11/2019, lu et noté

ARRETES MUNICIPAUX

- MAIRIE (AS L'ALBOUSSIÈRE) : Pour le week-end du 23 & 24/11/2019, lu et noté
- MAIRIE (FC GOUBETOIS) : Pour le week-end du 23 & 24/11/2019, lu et noté
- MAIRIE (JS MONTELMAR) : Pour le week-end du 23 & 24/11/2019, lu et noté
- MAIRIE (US ST JUST ST MARCEL) : Pour le week-end du 23 & 24/11/2019, lu et noté
- MAIRIE (US VALLEE JABRON) : Pour le week-end du 23 & 24/11/2019, lu et noté
- MAIRIE (RHÔNE CRUSSOL FOOT 07) : Pour le week-end du 23 & 24/11/2019, lu et noté
- MAIRIE (US DRÔME PROVENCE) : Pour le week-end du 23 & 24/11/2019, lu et noté

COURRIERS DES CLUBS

- INC BARBIERES BFS : Demande d'arbitre en D5 pour le 01/12/2019, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.
- ASL GENISSIEUX : Demande d'arbitre en Féminines à 8 D1 pour le 15/12/2019, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.
- FC DU CHATELET : Courriel informant du changement de stade pour les U 18 pour toute l'année, lu et noté
- FC CHABEUIL : Courriel nous informant de l'adresse erronée sur footclubs de BOURDEAUX Clément, suite à l'Arrêté Municipal, lu et noté
- AS DOLON : Demande d'arbitre en D5 pour le 15/12/2019, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.

FORMATION DES ARBITRES CLASSES D1 ET D2

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que la réunion annuelle de formation des arbitres classés D3 aura lieu le samedi 7 décembre 2019 à GUILHERAND-GRANGES.

Rendez-vous à 8h15 très précises au stade des Combes. La réunion prendra fin à 13h00.

Se munir d'une tenue sportive (short, chaussettes, chaussures de foot, maillot...) ainsi que le matériel prise de note.

La présence à l'intégralité de cette demi-journée de formation est OBLIGATOIRE.

Ordre du jour :

- Ateliers physiques
- Informations du Président de la CDA
- Point technique
- Questionnaire des connaissances théoriques (QCM)

Liste des arbitres convoqués :

| NOM | PRENOM | Catégorie arbitre |
|----------------|----------------|--------------------------|
| BAZRI | MUSTAPHA FARID | District 1 |
| BEGOT | JEROME | District 1 |
| DIF | OUADEH | District 1 |
| GHEBBARI | NOURREDINE | District 1 |
| KERBOGHOSSIAN | PIERRE | District 1 |
| MEGHZILI | KARIM | District 1 |
| MEYER | DAVID | District 1 |
| SEDDOUGUI | FOUAD | District 1 |
| SOUL | KHALED | District 1 |
| DE JESUS SOUSA | JOSE | District 2 |
| DOREE | BRUNO | District 2 |
| DUSSAUD | GERALD | District 2 |
| EL MARRAHI | SAID | District 2 |
| GUILLARD | SEBASTIEN | District 2 |
| JOLIVALT | CLEMENT | District 2 |
| JOUAN | JANNICK | District 2 |
| KHALDI | KAMEL | District 2 |
| MICHEL | SEBASTIEN | District 2 |
| NOEL | THIERRY | District 2 |
| POLIZZI | MICHAEL | District 2 |
| SADIK | SALIM | District 2 |
| TARARE | SEBASTIEN | District 2 |
| TENA | FABIEN | District 2 |
| VALES | SYLVAIN | District 2 |
| VIELZEUF | STEPHANE | District 2 |
| VIOUGEAS | VINCENT | District 2 |

Le Président
Nicolas BRUNEL

Le secrétaire
Jean Baptiste RIPERT